

Conditions Générales de Vente – Prestation Traiteur

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la réservation et la réalisation d'une prestation traiteur proposée par **Ib surex**, dans un espace privé mis à disposition du client.

2. Réservation et engagement

Toute réservation validée entraîne un engagement ferme et définitif.

Une fois la réservation confirmée, **Ib surex s'engage à fournir la prestation vendue** dans les conditions définies.

3. Annulation

En cas d'annulation par le client, **les sommes versées ne sont pas remboursées**, quelle que soit la date ou la raison de l'annulation.

4. Horaires de la prestation

Le client s'engage à respecter strictement les horaires afin de bénéficier de l'intégralité du menu et de la prestation :

- **Service du midi : 12h00 – 16h00**
- **Service du soir : 19h00 – 23h00**

Tout retard pourra conduire à une réduction du temps ou du service sans possibilité de compensation ni remboursement.

5. Enfants

Les enfants sont admis dans le lieu de prestation.

Le **tarif enfant (à partir de 10 ans)** est fixé à **50 € TTC** par enfant.

6. Respect des lieux et des consignes

Le client et ses invités doivent respecter l'espace mis à disposition ainsi que l'ensemble des consignes affichées ou communiquées dans la bodega.

Toute dégradation pourra faire l'objet d'une facturation supplémentaire.

7. Consommation d'alcool et responsabilité

Chaque participant est **responsable de sa propre consommation d'alcool** et des actes qui en découlent.

Ib surex ne pourra être tenu responsable d'un comportement inadapté, d'une nuisance ou d'un incident lié à la consommation d'alcool après la prestation.

8. Modalités de paiement

Le **solde de la prestation** est à régler :

- **par carte bancaire**, ou
- **en espèces**.

Les chèques ne sont pas acceptés.

9. Acceptation des conditions

La validation de la réservation implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente par le client.